



Les professeurs attirent l'attention des parents qui sont directement intéressés par la formation de leur enfant, ainsi que des maîtres d'apprentissage responsables de la progression de leur apprenti(e) sur ce qui suit : pour permettre une préparation correcte à l'examen du CAP, voici la liste du matériel indispensable à chaque stagiaire.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

Matériel obligatoire :

- **1 mallette à outils de fleuriste :**

Il sera demandé à l'apprenti de rapporter un chèque de 76,25 euros à l'ordre de CERAMPOT le 1^{er} jour de pratique au professeur pour l'achat de la mallette à outils obligatoire. (Aucun bénéfice n'est réalisé de la part de la société distributrice de cet outillage car vendu à prix coûtant).

Composition de la mallette à outils : pince à plier, sécateur, couteau suisse, leafshine Floralife, pistolet à colle à chaud, liquid sticks floralife, colle en tube, coupe-tout, ciseaux carbone, coupe-mouss', tape pvc vert, bâtons à colle à chaud et un lexique de technologie professionnelle.

- **1 tablier de fleuriste portant le logo de la faculté des métiers** : il est demandé à l'apprenti d'apporter également un chèque de 19,80 euros à l'ordre de HABIPRO au professeur le 1^{er} jour de pratique.

- **Apprendre à identifier les plantes vertes et potées fleuries, les fleurs coupées et feuillages.**

TOME 5, Edition Cornu, auteur Thierry Cornu. Site <http://www.editioncornu.fr>

Le remboursement de cet équipement par le Conseil régional interviendra après le 31 décembre de l'année scolaire en cours. Cette aide est forfaitaire et n'a pas vocation à couvrir en totalité les frais engagés pour l'achat du 1^{er} équipement. Ce forfait est de 100 €.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

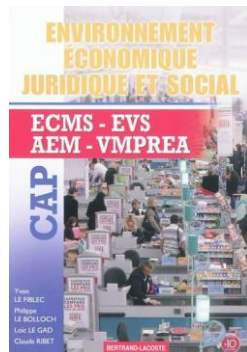
FOURNITURES DEMANDÉES :

- un classeur grand format avec gros anneaux (ouverture avec 1 levier)
- une chemise cartonnée ou plastique avec élastiques ou un porte-vue pour protéger le livret d'apprentissage
- 200 feuilles simples grand format perforées
- 200 pochettes transparentes
- intercalaires (1 par matière)
- une trousse complète :
 - o 4 stylos (bleu, noir, vert, rouge)
 - o 1 règle de 20 cm min
 - o 1 tube de colle
 - o 1 fluo
 - o 1 calculatrice simple (max 10 €)
- **Pour le dessin :**
 - o 1 crayon mine de plomb HB
 - o 1 crayon mine de plomb 2B
 - o 1 gomme blanche
 - o 1 taille crayon
 - o 1 feutre noir fin Hi-fi
 - o 1 boîte de 18 crayons de couleurs aquarellables (surtout pas de crayons « Evolution »)
 - o 1 boîte d'aquarelles avec pinceaux
 - o 1 petit pot
 - o 1 chiffon

2 LIVRES OBLIGATOIRES :

☞ **POUR LA PSE** : Prévention Santé Environnement CAP Edition 2018 FOUCHER « Les nouveaux cahiers » site : www.editions-foucher.fr, Auteurs CRUÇON ET CROSNIER. N°EAN 9782216148318.

☞ **Eco/Droit** Environnement économique juridique et social", ECMS, EVS, AEM, VMPREA chez Bertrand Lacoste.



Pour le cours d'EPS : une tenue de sport conforme (short ou survêtement, tee-shirt et véritables baskets de sport)

Chaque apprenti(e) doit se présenter à chaque cours avec tout son matériel, livres obligatoires et fournitures de base, sous peine de sanction (voir règlement intérieur).

Il est demandé à chaque apprenti d'adopter une tenue vestimentaire qui correspond au monde professionnel c'est pourquoi SERONT INTERDITS PENDANT LES COURS :

- ✓ *Tous types de couvre-chefs (casquettes, bonnets, foulard, chapeau, bob...)*
- ✓ *Joggings, survêtements (exigés uniquement pendant le cours d'EPS)*
- ✓ *Sweet à capuche*
- ✓ *Tous vêtements troués, délavés, tâchés, fluorescents, transparents et avec de grandes inscriptions.*
- ✓ *Débardeur, bustier sans bretelles ou tout vêtement ne couvrant pas les épaules.*
- ✓ *Baggy et treillis*
- ✓ *Shorts, bermudas et pantacourts*
- ✓ *Baskets de sports (exigées uniquement pendant le cours d'EPS).*
- ✓ *Tongs, claquettes ou tout type de chaussures non tenues à la cheville pour des raisons de sécurité et d'hygiène*
- ✓ *Talons aiguilles*

Tout apprenti dérogeant à cette règle sera exclu du centre de formation, sanctionné puis renvoyé dans son entreprise.